



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ

INSCRIPTIONS BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS) - SESSION 2026 -

CANDIDATS INDIVIDUELS / ORGANISME DE FORMATION (HORS CONTRATS)

Le registre des inscriptions aux épreuves du **BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR, session 2026** est ouvert pour les candidats individuels auprès de la Division des Examens et Concours du RECTORAT DE L'ACADEMIE DE GUYANE (Place Léopold Héder à Cayenne) du :

LUNDI 13 OCTOBRE 2025 au MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 à midi (heure locale).

LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES SUR LE SERVEUR « CYCLADES » à l'adresse suivante :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr>

**Le retour des pièces justificatives se fera par voie dématérialisée au plus tard
le Vendredi 28 novembre 2025 directement sur CYCLADES**

**ATTENTION : Pour les spécialités du BTS non dispensées en Guyane, les candidats sont invités à se rapprocher du service gestionnaire de la Division des examens et concours:
dec.bts@ac-guyane.fr**

Le BTS est un diplôme de l'enseignement supérieur, essentiellement préparé en deux ans, dans les sections supérieures des lycées. Il peut être également préparé par la voie de l'apprentissage, de la formation professionnelle continue ou de l'enseignement à distance.

Au titre de l'expérience professionnelle, les candidats individuels (candidats libres) doivent :

- Justifier d'un (1) an d'activités professionnelles effectives dans un emploi correspondant à la finalité du diplôme postulé

Ou

- Avoir déjà présenté la même spécialité de BTS, sans succès

Ou

- Être inscrit à une formation à distance (CNED ou autres organismes)

Les inscriptions des candidats scolarisés s'effectueront dans leurs établissements respectifs.

Aucune inscription hors délai n'est acceptée.